

Dossier soins dentaires
page 3-4-5

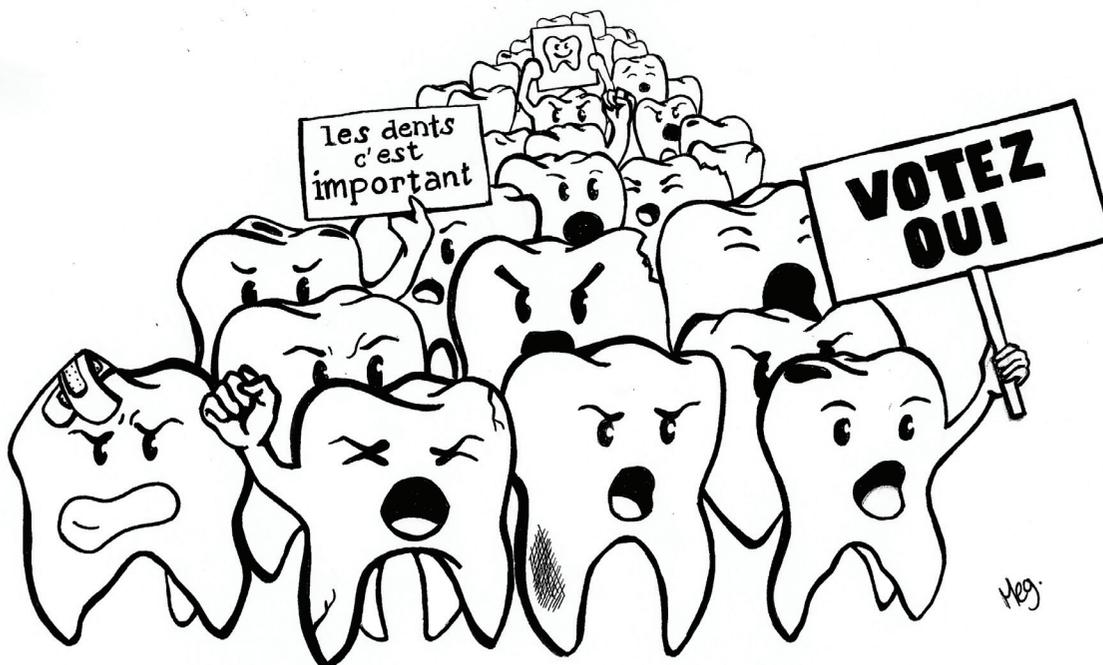
Un non ferme à
NO Billag
page 6

Création des Jeunes POP Suisse:
«there is an alternative»
page 7

Le 4 mars

prochain :

Votez OUI au remboursement des soins dentaires



Votations

du 4 Mars

RECOMMANDATIONS
DE VOTE DU POP

Arrêté fédéral du 16
juin 2017 concernant
le nouveau régime
financier 2021

OUI

Initiative populaire
du 11 décembre 2015
«Oui à la suppression
des redevances
radio et télévision
(suppression des re-
devances Billag)»

NON

«Initiative cantonale
pour le rembourse-
ment des soins den-
taires»

OUI



Edito
par **David Payot**

À votre santé

Santé! Nous l'avons sûrement toutes et tous souhaité durant les repas de fête, 2018 donnera plusieurs occasions d'agir, pour qu'il se concrétisent

Le 4 mars 2018, les votant.e.s du Canton de Vaud auront l'occasion de soutenir une assurance de soins dentaires. Une manière de développer un système d'assurance simple, transparent et solidaire, qui aurait valeur d'exemple pour les cantons voisins. En effet, le POP vaudois a la fierté d'avoir inspiré des projets identiques à ses sections de Genève et de Neuchâtel. Cette assurance représente aussi une manière de combler une importante lacune du système de santé suisse, comparé à celui de nos voisins allemands, autrichiens ou français. Le financement des soins dans notre pays comporte de nombreux défauts : il est l'un des plus chers des pays de l'OCDE, avec un faible financement public et une forte participation des ménages aux coûts. Une assurance dentaire représenterait donc un pas important pour que les soins deviennent financièrement accessibles, et leur financement plus solidaire. Un tel système est indispensable pour les plus démunis, mais également utile à la grande majorité : garantir un accès aux soins, sans crainte de ses répercussions financières, c'est aussi un message en faveur de la santé et de la prévention. En effet, des soins

effectués régulièrement coûtent moins cher que des interventions d'urgence.

Pour garantir les droits des citoyen.ne.s, il faut non seulement un système de santé efficace, mais il faut aussi que chacun.e connaisse ses droits et puisse les faire valoir. Par ignorance, par fierté ou par crainte des démarches, une part significative de la population renonce à des prestations auxquelles elle a droit. En matière d'assurance maladie, cela a une importance particulière, puisque cela peut avoir une répercussion sur les prestations de soins et donc la santé des plus précaires.

Informez les personnes qui ont potentiellement droit à des subsides : le Canton en a la possibilité, car il connaît leur situation financière via leur déclaration d'impôts. Pourtant, notre député Marc Vuilleumier s'est aperçu que les ayant-droit au subsidé d'assurance-maladie n'avaient plus été informés depuis 5 ans, et a donc interpellé le Conseil d'Etat à ce sujet. Le POP continuera à s'engager pour que les soins et l'assurance-maladie deviennent enfin accessibles à tous et toutes, et que les citoyen.ne.s puissent faire valoir leurs droits en connaissance de cause !

David Payot



Sourire en coin

par **Michel Bühler**

No Billag, menteurs ou imbéciles

Selon mon dictionnaire, un menteur est quelqu'un qui affirme ce qu'il sait être faux. Un imbécile est une personne qui manifeste de la bêtise.

J'ai lu l'argumentaire des partisans de No Billag, et le texte de l'initiative soumise au peuple le 4 mars 2018. Dans ces documents sans doute mal traduits du zurichois, on ne relève pas moins de 26 fautes d'orthographe ou de syntaxe. Les minorités linguistiques ont du souci à se faire...

En cas d'acceptation, disparaîtrait de la Constitution l'article 93.2:

«La radio et la télévision contribuent à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement. Elles prennent en considération les particularités du pays et les besoins des cantons. Elles présentent les événements de manière fidèle et reflètent équitablement la diversité des opinions».

Rien, plus rien dans le texte nouveau sur la culture, la diversité des opinions, plus aucune allusion à une quelconque mission des médias. Ceux-ci sont déliés de toute responsabilité, ils sont libérés de tout devoir d'objectivité, de toute obligation de respect des auditeurs – téléspectateurs.

Tout est livré au marché. C'est la loi de la jungle.

L'article 4 de l'initiative, qui serait gravé dans la Constitution, dit:

«Elle (la Confédération) ne subventionne aucune chaîne de radio ou de télévision».

Dans notre démocratie, l'Etat représente le peuple, vous et moi. Nous n'aurions donc plus jamais le droit de soutenir une chaîne publique? C'est une atteinte inouïe à nos libertés!

Et la question se pose, plus on descend dans l'argumentaire: ses rédacteurs sont-ils des menteurs ou des imbéciles? Ils affirment, par exemple:

«La suppression des redevances... entraînerait une plus grande liberté de choix...»

19 chaînes de radio et de télévision disparaîtraient en Suisse romande, 60 dans tout le pays. La Suisse deviendrait un désert médiatique.

«Elle créerait un marché avec une concurrence plus libre».

L'article 3 de l'initiative dit que la Confédération devrait mettre les concessions de radio et de télévision aux enchères. Avec cette liberté du renard dans le poulailler, seuls de grands groupes pourraient se payer ces concessions. Radio Crésus, Télé Picsou, voilà ce que serait l'avenir...

«Un média peut exercer cette critique des puissants du pays, uniquement si elle (sic) en est indépendante (sic)».

Une télévision privée pourra donner une information impartiale sur un gros actionnaire, multinationale de l'alimentation ou des pesticides, ou ex-Conseiller fédéral?

«Dans un pays libre, démocratique, un média d'Etat n'a pas lieu d'être».

Donc la France, et tant d'autres pays, sont des dictatures?

«Les programmes de la SSR sont... plutôt étatistes et à tendance gauchiste».

Sans commentaire.

Alors, menteurs? Imbéciles? A vous de juger.

Dire oui à No Billag, c'est se livrer pieds et poings liés aux puissances de l'argent, c'est leur abandonner notre liberté et notre âme.

Le 4 mars prochain : **Oui au remboursement des soins dentaires**

◆ La 4 mars prochain nous voterons sur l'initiative « pour le remboursement des soins dentaires », nous avons de réelles chances de faire passer, en votation, un projet qui amènera une véritable avancée sociale pour les citoyens de ce canton.

L'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires » a été lancée en 2014 par une large coalition de partis politiques (le POP, solidaritéS, le Parti socialiste, les Verts) de syndicats (UNIA, SSP, SUD) et d'associations (l'AVIVO, le Mouvement populaire des familles). En seulement quatre mois, ces forces ont récolté plus de 15 000 signatures, au lieu des 12 000 nécessaires.

Le Conseil d'Etat avait décidé d'y opposer un contre-projet, mais ce dernier a été rejeté par le Grand Conseil. Face au refus du parlement d'envisager toute amélioration en matière de santé bucco-dentaire, le Conseil d'Etat a décidé d'apporter son soutien à l'initiative. Enfin, le groupe « PDC – Vaud Libre » au Grand Conseil a également décidé de soutenir l'initiative.

Que demande l'initiative ?

L'initiative demande d'introduire un nouvel article dans la Constitution vaudoise, le 65b, intitulé « soins dentaires », dont la teneur est la suivante :

1. L'Etat met en place une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base ainsi qu'un dispositif de prévention en matière de santé bucco-dentaire.
2. Il met en place un réseau de polycliniques dentaires régionales.
3. Le financement de l'assurance des soins dentaires de base est assuré, pour les personnes cotisant à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), par un prélèvement

analogue à celui de l'AVS et, pour les autres, par la politique sanitaire cantonale.

L'alinéa 1. de cet article demande la création d'une assurance publique cantonale qui couvre les soins dentaires de base n'entrant pas dans le catalogue de prestations de la LAMal pour les Vaudoises et Vaudois. Cette assurance permettra un accès plus large et plus équitable de la population aux soins dentaires, grands oubliés des assurances maladie.

Selon l'OFS, 7,4 % des Romand-e-s renoncent à consulter un-e dentiste pour des raisons financières. Et 10 % des personnes avec un revenu inférieur à 35 000 francs par an renoncent à consulter un-e dentiste, consultent à l'étranger, ou se rendent au « Point d'eau », où 25 % des personnes qui consultent pour des problèmes dentaires sont suisses.

Le réseau de polycliniques dentaires régionales prévu par l'alinéa 2 permettra de mener concrètement cette politique de prévention et de soins visant à améliorer la santé bucco-dentaire des Vaudoises et des Vaudois dans l'ensemble des régions de notre Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires » Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires » Argumentaire du comité d'initiative 3 canton. Elle donnera également accès à des soins de qualité à la population qui en est aujourd'hui exclue.

Enfin, l'alinéa 3 règle la question du financement de cette nouvelle assurance. Pour les personnes cotisant à l'AVS, le financement se fera sur le modèle de prélèvements salariaux. Pour les autres, il dépendra de la part du budget cantonal dévolue à la santé. Les prélèvements proportionnels au salaire ont le mérite de garantir le principe de solidarité entre les classes d'âge et de revenu.

Cotisations paritaires : le modèle éprouvé de l'AVS

A ce jour, le paiement des frais de santé bucco-dentaire est régi par les principes de l'individualisme et du chacun pour soi. Chacun-e y va de ses moyens, quitte à laisser certaines personnes sur le carreau. A ce système injuste et indigne d'un canton aussi riche que le nôtre, nous proposons d'instaurer un régime de solidarité mutuelle, conforme aux principes de la Constitution vaudoise.

Pour ce faire, l'initiative entend reprendre le modèle éprouvé et fiable de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), dont la stabilité financière a déjoué les pronostics alarmistes des pouvoirs publics depuis les années 1990. Salarié-e-s et employeurs-euses contribueront à la couverture de l'entier des frais de santé bucco-dentaire par le biais de cotisations paritaires (50 % salarié-e, 50 % employeur-euse).



Ces faits qui justifient **notre combat**

<p>7% de la population suisse vit sous le seuil de pauvreté et 13% menacent d'y tomber</p>	<p>Vaud : 200'316 personnes touchaient des prestations sociales en 2016</p>	<p>Vaud : 14% des travailleurs gagnent moins de 4000.- par mois</p>
--	--	---



Questions à Bernard Borel, pédiatre FMH à Aigle

Tu es membre du comité d'initiative depuis le début, en quoi la création d'une assurance publique pour le remboursement des soins dentaires est une petite révolution ?

C'est peut-être une révolution en Suisse, mais c'est déjà une réalité dans les pays qui nous entourent, que cela soit l'Autriche, l'Allemagne ou la France, qui ont pourtant un système de financement des soins très différent les uns des autres. C'est enfin reconnaître que la santé buccale est un élément essentiel de la santé : qui aurait idée d'exclure le cœur ou les poumons des soins remboursables ?

C'est, de plus, une revendication historique de la Gauche en Suisse, puisque l'initiative pour une assurance maladie pour tous du PS rejetée en 1974, avait inclu les soins dentaires dans le catalogue de prestations remboursables. Le Conseil Fédéral l'a même proposé dans son projet de loi sur l'assurance maladie et maternité (LAMM), rejeté par le peuple en 1987, attaqué en fait davantage sur la tarification médicale et le principe d'assurance maternité que sur le remboursement des soins dentaires. C'est donc remettre les soins dentaires à leur juste place, à un moment où de plus en plus de gens y renoncent pour des raisons économiques : une personne sur 5 selon une étude faite récemment à Genève par une équipe médicale des HUG.

En tant que pédiatre FMH, je suppose que tu vois de près ta profession l'importance de mettre en place une telle initiative ?

Oui, d'abord parce qu'elle consolide le volet de la promotion de la santé buccale et de la prévention des caries qui porte déjà ses fruits. Elle permet aussi que les soins dentaires soient accessibles de manière équitable sur tout le canton. En effet, actuellement, on observe mieux que pour d'autres pathologies, combien les déterminants sociaux sont importants dans la santé buccale : dit autrement, on peut assez aisément, à âge égal, déterminer le revenu familial, en fonction de l'état des dents. Il y a une injustice profonde que cette initiative tend à effacer.

D'après toi, pourquoi c'est si compliqué pour le corps médical et en particulier les dentistes de prendre publiquement position sur un tel projet ?

En réalité cela est moins compliqué qu'on le dit puisqu'une soixantaine de médecins ont, à ce jour, déjà signé l'appel pour

soutenir cette initiative. Les médecins de santé publique et ceux qui s'occupent des populations vulnérables sont en principe favorables. Ceux qui sont en pratique libérale, qui se sentent attaqués de partout, ont probablement assez à faire pour essayer de défendre une santé de qualité, alors que régulièrement le catalogue des prestations remboursées par la LAMAL est mis à mal. Ils sont en plus actuellement peut-être un peu trop centrés sur la révision du TARMED, sur lequel ils n'ont pas pu s'entendre avec les assurances et sur lequel le Conseil Fédéral a pris des décisions discutables tendant à limiter le temps consacré à chaque patient. Ils ont fort à faire avec un lobby des assurances très écouté au Parlement fédéral.

Quant aux dentistes, ils sont fidèles à eux-mêmes, eux qui se sont opposés au remboursement des soins dentaires depuis le début. La Société Suisse d'Odontostomatologie (SSO) a toujours défendu l'idée de la prévention des caries par la responsabilité individuelle, en se brossant les dents et/ou en assumant l'intégralité des coûts des soins si négligence. Dans le même esprit que les fumeurs, les obèses, les anorexiques, qui par leur comportement portent atteinte à leur santé, devraient être sanctionnés, comme certains parlementaires fédéraux l'ont suggéré ! Les dentistes actuellement peuvent

pratiquer les tarifs qu'ils décident, sans aucun contrôle social et n'ont pas d'avantages directs à des remboursements socialisés.

La Droite, les milieux économiques et patronaux accusent les initiants de vouloir mettre en place une assurance qui videra les caisses de l'Etat. Que réponds-tu à cela ?

C'est mal venu, au moment où les pouvoirs publics se portent particulièrement bien avec un canton qui n'a pratiquement plus de dette et alors que ces milieux défendent bec et ongles l'introduction de l'application de la RIE3 cantonale, qui diminue les impôts des grandes sociétés, et donc les rentrées fiscales. Ils omettent aussi de dire que les frais seront principalement financés par un % sur les salaires (0.5 par le salarié et 0.5 par l'employeur), donc financé solidairement par la population.

Et je voudrais citer JJ Rousseau dans le contrat social qui disait : Entre le faible et le fort, il y a la liberté qui opprime et la loi qui libère.

Cette initiative n'est pas révolutionnaire ni irréaliste. Elle répond à un impératif de justice sociale et sanitaire.

on peut assez aisément, à âge égal, déterminer le revenu familial, en fonction de l'état des dents. Il y a une injustice profonde que cette initiative tend à effacer.



Questions à Silvio Torriani, médecin généraliste à Renens

Tu es membre du comité d'initiative depuis le début, pourquoi soutiens-tu la mise en place d'une assurance cantonale pour le remboursement des soins dentaires ?

J'ai travaillé pendant 28 ans à Renens comme médecin généraliste et cela m'a permis de toucher, de très près, à la santé de notre population. Grâce aux patients j'ai eu la possibilité de cerner les problèmes liés à l'amélioration de la santé publique. Cette posture m'a motivé à m'engager activement dans la campagne en faveur de l'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires ». En effet les affections bucco-dentaires sont très fréquentes dans la clientèle des cabinets médicaux et parfois sous-évaluées. Si on veut améliorer la santé du tissu social, l'abord doit être global et toucher tous les aspects : techniques, sociaux et financiers. Voilà ce que cette initiative essaye d'apporter : soigner nos dents pour une meilleure santé.

L'Etat met en place une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base. Elle propose aussi la création d'un réseau de polycliniques dentaires régionales. Son financement sera garanti par un prélèvement paritaire sur le revenu (50% salarié, 50% employeur), estimé à 1% du salaire brut, reprenant le modèle sûr et éprouvé de l'AVS. Pour 30.- /mois

une personne au revenu mensuel de 6'000 francs verra ses factures de dentiste remboursées ainsi que celles de toute sa famille.

Les initiants parlent beaucoup de l'impact que les dents peuvent jouer sur la santé de manière générale, est-ce que tu peux, en tant que médecin généraliste, nous donner des explications sur cet aspect médical ?

Bien sûr. Les connaissances médicales sont univoques. Une dentition en bon état évite le développement d'autres maladies. Les affections bucco-dentaires sont associées à plusieurs maladies touchant d'autres organes. Soit elles les favorisent, soit elles en sont une des conséquences. Il existe un lien clair entre la maladie des gencives et l'athérosclérose et donc les maladies cardiovasculaires. Chez les patients souffrant de diabète ou d'un cancer la fréquence de l'inflammation des gencives et d'atteinte dentaire est beaucoup plus élevée. Les assurances maladie ne couvrent généralement pas les traitements nécessaires. L'hygiène personnelle, très importante, ne résout pas tout, bien au contraire.

À long terme cette assurance dentaire cantonale va contribuer à réduire certaines complications médicales coûteuses et grâce à son rôle préven-

Les connaissances médicales sont univoques. Une dentition en bon état évite le développement d'autres maladies.

tif permettra de réduire les coûts de la santé.

Actuellement tu essaies de motiver des personnes du corps médical à s'impliquer dans cette campagne, pourquoi c'est important que les professionnels de la santé prennent position publiquement ?

Un appel a été lancé pour que les médecins soutiennent cette initiative. Beaucoup d'entre nous ont déjà répondu présents et la liste s'étoffe de jour en jour. C'est très réjouissant. Cela montre que cette initiative rassemble des acteurs de la santé confrontés, dans leur pratique, à des affections dont la prévention sera améliorée par cette nouvelle assurance publique universelle. Ils savent que l'immense majorité de la population va y gagner car la santé c'est un tout indissociable !



Notre initiative « Remboursement des soins dentaires »

S O U S C R I P T I O N

Durant ces prochaines semaines, nous allons mener une campagne d'informations en compagnie de nos alliés : solidarités, Décroissances alternative, le parti socialiste et les Verts.

Vous pouvez participer à cette action, notamment en versant une contribution (les petits ruisseaux faisant les grandes rivières) en utilisant le BV inséré dans ce journal ou par internet :

POP Vaud, Fonds d'aide et de soutien, IBAN CH19 0900 0000 1003 4397 6.

Nous vous remercions de votre solidarité et de votre précieux soutien.

Un non ferme à « NO BILLAG »

L'initiative populaire «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)» demande l'abolition des redevances de réception allouées aux diffuseurs de programmes de radio et de télévision actuellement titulaires d'une concession, ainsi que l'abandon des autres subventions directes octroyées aux diffuseurs. Pour bien comprendre les enjeux de cette initiative, il est important de se rappeler exactement ce qu'elle demande :

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 93:

3. La Confédération met régulièrement aux enchères des concessions de radio et de télévision.

4. Elle ne subventionne aucune chaîne de radio ou de télévision. Elle peut payer la diffusion de communiqués officiels urgents.

5. Aucune redevance de réception ne peut être prélevée par la Confédération ou par un tiers mandaté par elle.

6. En temps de paix, la Confédération n'exploite pas ses propres chaînes de radio ou de télévision.

Nous connaissons bien la haine que ces gens-là (les initiants et leurs soutiens) ont du service public de manière générale, ces initiants qui vont de l'extrême-droite à la droite la plus extrême. Nous connaissons aussi leur credo idéologique : tout ce qui rapporte doit être privatisé, le reste aux frais du contribuable, y compris ce qui est inutile, et là nous pourrions en faire une très longue liste.

Nous imaginons bien également qu'ils ont le soutien actif et surtout financier de quelques marchands de télé, que l'on appelle TV privée. Parce que pour ces gens-là, tout n'est que marchandise, donc source de profits potentiels.

Le titre trompeur de l'initiative en est la preuve, beaucoup de gens se disent simplement on va nous supprimer

la taxe, point final. Bien-entendu ce que l'initiative ne dit pas, c'est qu'en suite pour regarder la télé, il faudra s'abonner à des chaînes privées. Chaque fois que l'on voudra regarder un match de foot, de tennis ou de hockey, il faudra payer. Idem pour un film, une série, un documentaire et... les informations. Au bout du compte cela reviendra beaucoup plus cher que les quelques quatre cent cinquante francs par année de redevance que nous payons actuellement. La mise aux enchères des concessions signifie que se sont de grands groupes ou de grosses fortunes qui auront les moyens de se payer ces concessions. Donc ce seront ces entreprises qui décideront du contenu du programme, quel film, quel match et surtout : **quelle information!**

La suppression de la redevance ne signifie pas seulement la fin de la SSR, mais également de toutes les télés et radios régionales, en gros dix mille places de travail.

Contrairement à ces gens-là, nous ne pensons pas que l'information soit une marchandise. Elle se doit d'être la plus neutre et la plus objective possible. Nous entendons régulièrement la droite se plaindre, prétendant que l'info de la SSR est de gauche !!! Si c'était vraiment le cas, il me semble que nous serions au courant depuis longtemps. Au contraire, nous savons qu'étant subventionnée par l'Etat, la SSR et son info représente l'idéologie de son bailleur de fonds. Il n'y a qu'à voir la place réservée à notre point de vue pour s'en rendre compte. Lors des dernières élections fédérales, en pu-

bliant les résultats, pour les petits partis régionalistes, que ce soit à Genève ou au Tessin, ils indiquent le nom du parti et le nombre de sièges. Pour nous, ça leur fait tellement mal de mettre PST/POP qu'ils mettent « autres ». Nous savons que l'info est idéologique, nous ne sommes pas naïfs. Mais contrairement aux initiants, nous ne pensons pas que l'information soit une marchandise quelconque. Nous voyons ce qui arrive dans les pays, même voisins, quand l'essentiel est laissé aux privés. Nous ne voulons pas de la télé Berlusconi, ni d'une éventuelle télé Blocher, même si elle existe déjà. Imaginons que tout d'un coup elle remplace la SSR, le présentateur du TJ avec de grands posters de bloblo derrière lui! Ça fait froid dans le dos et sûrement qu'on ne regardera plus les infos en mangeant, tellement ça nous coupera l'appétit.

La SSR c'est également la promotion de la culture, les cinq mille artistes et créateurs qui ont pris position ne s'y trompent pas, musiciens, cinéastes, et autres acteurs du monde culturel ne survivraient pas à la disparition du Service public. Un initiant en commentant cette prise de position a dit avec son mépris habituel, que la SSR n'est pas un ministère de la culture bis! Le problème c'est que chez nous, nous n'avons malheureusement pas de ministère de la culture à proprement parler.

La suppression de la redevance ne signifie pas seulement la fin de la SSR, mais également de toutes les télés et radios régionales, en gros dix mille places de travail.

Lors du dernier Comité Central du PST/POP nous avons décidé que j'écrirai au directeur de la SSR pour lui dire que malgré le traitement qu'ils nous réservent, nous nous battons pour sauver entre autres, leurs places de travail.

Gavriel Pinson

Le POP vous aide à remplir vos déclarations d'impôt

Lausanne:

Les mercredis de 14h-20h
de mars à mai
à La Maison du Peuple
Place Chauderon 5

Renens:

Les samedis 9h-11h30
24 février, 3-10-17 mars
Au Bol d'Or
Rue de Crissier 6

Vevey :

Les mercredis, Jeudis et
vendredis
à La Croix Bleue
sur appel : 078/917 71 90

Création des Jeunes POP Suisse: « there is an alternative »

Il y a trois ans, la section jeunes du POP Vaud se créait. Depuis, ils ont mené beaucoup d'actions et de campagnes. On peut par exemple rappeler la pétition pour des transports publics gratuits qui avait récolté près de 3800 signatures, ou encore la campagne sur l'initiative «économie verte». La dernière grande action menée par les Jeunes POP Vaud était un événement en soutien à la Palestine, avec débats et musiques, pour ce sujet d'autant plus d'actualité. Mais la jeunesse du POP n'existe pas que dans le canton de Vaud, mais aussi à Neuchâtel et à Zurich. Ces sections partageant une vision du monde collaboraient déjà beaucoup, notamment pour organiser chaque année à Pâques, leur week-end de formation et de rencontre, Form'action. L'envie d'avoir une structure nationale s'est fait ressentir. On ne pourra pas changer la société si on n'a pas un parti national fort. Dans ce contexte, le congrès fondateur des Jeunes POP Suisse s'est tenu le 11 novembre dernier à Berne. Il a réuni une vingtaine de personnes, toutes voulant en finir avec le capitalisme et proposer une nouvelle société, une société socialiste. Le mouvement compte actuellement une cinquantaine de membres et a permis la création d'une section à Bâle. D'avoir une structure nationale permet d'organiser les jeunes qui sont dans des cantons où il n'existe pas encore de section.

La vision des Jeunes POP pourrait se résumer avec leur slogan «Appauvrissons les millionnaires, pas notre génération». Les inégalités s'accroissent, la situation économique se détériore, notamment pour les jeunes. La seule réponse que donnent les politiciens traditionnels à cela, c'est de continuer avec les mêmes recettes. Ils nous disent qu'il faut baisser l'imposition des multinationales (avec la

RIE3), qu'il faut augmenter l'âge de la retraite des femmes et baisser les rentes (avec PV2020). A chaque fois, ils le répètent tous en cœur, on n'a pas le choix, si on veut être concurrentiel, il faut enrichir les millionnaires et espérer que des miettes reviendront aux travailleurs. La droite a adopté la vieille pseudo-théorie du ruissellement comme dogme. Mais toutes ces mesures se font sur le dos de la majorité des gens notamment la jeunesse.

Les Jeunes POP rappellent que cette situation n'est pas une fatalité. C'est le choix des puissants de ne pas partager la richesse. Pour avoir un système de santé qui fonctionne, on n'est pas obligé de réduire le temps des consultations de base à 20 minutes comme a voté le Parlement suisse, mais on peut augmenter l'imposition des millionnaires. Dans le premier cas, on nuit à la santé des travailleurs en ne laissant pas les médecins faire leur travail. Dans le second cas, on demande une petite contribution des personnes qui n'arriveront jamais à dépenser tous leurs sous, tellement ils vivent dans l'abondance. Dans cet exemple, on voit très bien la société de classe, on peut choisir d'améliorer la situation des travailleurs, ou celle des assureurs privés qui n'ont qu'un intérêt, leur profit.

Les Jeunes POP recherchent à construire une nouvelle société, une société socialiste. Mais la situation de la Suisse est différente des autres pays, on ne peut amener un système déjà tout fait sans l'adapter. C'est pourquoi la société socialiste voulue par les Jeunes POP est à imaginer et à construire. Il est aussi important d'avoir un esprit critique sur ce qui a été fait et de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Mais même si c'est

un système à imaginer, les Jeunes POP s'inspirent de tout ce qui se fait de bien ailleurs. Et le monde est rempli de projets qui mettent l'humain avant le profit, encore faut-il les voir. Pour le système de santé, on peut par exemple citer Cuba qui réussit en étant beaucoup moins riche que la Suisse, à avoir une espérance de vie comparable, et a notamment une santé gratuite et accessible à tous. Et il y a aussi des expériences de luttes qui peuvent être inspirantes, notamment la lutte en Irlande contre la privatisation de l'eau. En se mobilisant, la population a fait reculer le gouvernement.

Mais les Jeunes POP ne veulent pas rester à refaire le monde en théorie, ils veulent aussi faire des actions pratiques pour concrètement changer les choses. Leur prochaine action sera par exemple de faire un sondage auprès des apprentis. Ils ne veulent pas faire de la politique dans leur coin et dire aux gens ce qui est juste pour eux comme font les politiciens actuellement. Ils veulent plutôt avoir un contact avec la population, partir de leurs problèmes et voir avec eux quelles solutions ils peuvent amener ensemble. Malheureusement dans notre société, on a pris l'habitude de ne pas demander l'opinion aux gens, mise à part pour les votations, en ne respectant pas leur choix si cela ne convient pas aux élites. Les jeunes ont donc peu de possibilités de se faire entendre, mais les Jeunes POP comptent bien changer cela.

Donc pour changer les choses, Rejoins le mouvement, rejoins les Jeunes POP.

Jordan Willemin
Comité de section des Jeunes POP Vaud

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

Ce journal est gratuit, vous pouvez toutefois nous soutenir et nous aider à faire avancer vos idées en vous abonnant.

Abonnement annuel: 25Frs
Abonnement de soutien: 40Frs

CCP Résistance:
10-769952-7POP & GM, pl. Chauderon 5,
1003 Lausanne

Adhésion

- J'aimerais adhérer au POP
 - J'aimerais m'abonner à Résistance
 - J'aimerais abonner un-e ami-e à Résistance
- Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
N° tél.: _____
Adresse e-mail: _____

Signature:

A renvoyer à l'adresse suivante:
POP vaudois & Gauche en mouvement, Chauderon 5, 1003 Lausanne

La presse alternative, une importance capitale

Vous n'êtes pas sans savoir que les médias sont dans une passe difficile, essentiellement financière, avec des restructurations, des coupes budgétaires ou comme pour la RTS actuellement, des attaques inadmissibles contre un service public de qualité qui a toute sa place dans la sphère médiatique romande. La presse ne doit pas être uniquement en mains de grands groupes dont le but est de faire des bénéfices à tout prix, et dont les informations sont souvent partiales avec une vision trop généralement tronquée ou biaisée. À cela on pourrait rajouter que les citoyens suisses méritent mieux que des journaux gratuits bas de gamme où le people et la publicité prennent une place considérable par rapport aux grandes infos et enjeux de notre société. Dans ce contexte actuel, la presse alternative devient nécessaire pour amener un

regard différent et critique.

Gauchebdo, plus de septante ans d'engagement

Créé dans les années 40 sous le nom de « La Voix ouvrière » qui fut pendant des décennies un quotidien puis s'est mué en hebdomadaire sous le nom de VO Réalité, renommé Gauchebdo depuis 1995, ce journal amène un peu d'air frais et revitalisant en publiant chaque semaine des informations originales, avec un point de vue social, syndical, féministe, écologiste et culturel...

Je crains que Gauchebdo soit peut-être le dernier journal romand à parution hebdomadaire qui permet d'amener un contenu critique, politique et culturel de cette qualité-là et je ne peux que les en féliciter ! Par exemple, il accorde une très grande

place à différentes formes de cultures, qu'elles soient alternatives, engagées, populaires ou plus classiques, ce qui malheureusement se fait rare dans d'autres médias. Il donne aussi la parole à ceux que nous n'entendons jamais ou que trop rarement, des mouvements sociaux, des syndicats, des travailleurs etc... Par exemple, je crois que c'est le seul journal qui a donné la parole à une employée de la Poste qui souhaitait témoigner de son licenciement quelques mois avant sa retraite et ce après 40 ans de service (dû à un plan suite aux annonces de fermetures d'offices postaux.)

Apporter son soutien à Gauchebdo

Aujourd'hui Gauchebdo ne vit pratiquement qu'avec ses abonnés et les dons qui lui parviennent, et ceux qui le font vivre sont essentiellement les deux journalistes employés par le jo-

urnal et une multitude de militants et de bénévoles qui écrivent et permettent que cet hebdomadaire soit toujours debout. Néanmoins, il connaît aussi des passages difficiles financièrement, et l'enjeu est surtout de trouver constamment de nouveaux abonnés, seul moyen pour Gauchebdo d'être pérenne pour continuer à vivre encore longtemps.

Dans un contexte où concentration médiatique rime toujours plus avec uniformisation de la pensée, le droit à l'information est menacé. Pourtant, une information critique et d'opinion est indispensable pour que les membres d'une société puissent débattre, comprendre les enjeux politiques, se forger un avis et s'engager. C'est pourquoi nous vous invitons à aller faire un tour sur le site internet de Gauchebdo et surtout à vous y abonner.

Christophe Grand
www.gauchebdo.ch

POPVAUD.CH

**un nouveau site pour
les travailleurs et travailleuses
qui produisent les richesses
de ce canton !**



ATTENTION !

CE SITE EST
DECONSEILLÉ PAR LES
MÉDIAS ET PARTIS
BOURGEOIS !

DANGER DE DIVULGATION
DE VÉRITÉS CACHÉES QUI
DÉFENDENT LES INTÉRÊTS
DES CLASSES POPULAIRES
VAUDOISES, OUVRIERS,
SALARIÉS, PAYSANS,
APPRENTIS, ÉTUDIANTS,
CHÔMEURS, ETC. !